

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

Les candidats restant en présence au second tour

A la veille du scrutin de ballottage, la situation est en ce point plus nette dans l'ensemble de notre région. En effet, les fédérations des partis ont fixé leurs positions et fait connaître leurs candidats...

- NORD
LILLE
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. BEQUART Henri (Conc. rep.), LARMIGNAT, Fr. Pop. (Soc.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. SALENROGO, dep. sort. (Soc.), OIL Henry (Em. Rép.)
TROISIEME CIRCONSCRIPTION
MM. COOTEL Charles, dep. sort. (Un. nat.), MASSON Louis (Soc.)
QUATRIEME CIRCONSCRIPTION
MM. HENNAUX Marcel (P. D. F.), SAINT-VENANT Charles (Soc.)
CINQUIEME CIRCONSCRIPTION
MM. BRASSE (Un. nat.), DEREUSE Eugene (Soc.)
SIXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DUREZ (Rep. Rad.), LAURENT Augustin (Soc.)
SEPTIEME CIRCONSCRIPTION
MM. LEBAS, dep. sort. (Soc.), BERNARD Georges (Conc. rep.)
HUITIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DUPRE Léandre, dep. sort. (Soc.), BERNARD Georges (Conc. rep.)
NEUVIEME CIRCONSCRIPTION
MM. MARESCAUX Léon (Front rep.), PARIS Louis (Soc.)
DIXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. BATAILLE Jean (Un. nat.), DECLERCQ Gilbert (Com.)
AVESNES
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. LAORANCE Léon, dep. sort. (Soc.), ELOY Edgar (Rep. Rad.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DEUDON Maurice, dep. sort. (Soc.), DELAMOTTE Paul (Rep. Rad.)
TROISIEME CIRCONSCRIPTION
MM. LACOURT Alfred, dep. sort. (Rad. soc.), THOMAS (Soc.)
CAMBRAI
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. DELTOUR Gustave (Rep. Rad.), GERNEZ Raymond (Soc.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DEBE ABEL (Rep. Rad.), BEAUVILLAIN, anc. dep. (Soc.)
DOUAI
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. DELSART, dep. sort. (Conc. rep.), MARTEL Henri (Com.)
DUNKERQUE
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. VINCENT Maurice, dep. sort. (Un. nat.), VALENTIN Charles (Soc.)
HAZEBROUCK
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. FAURE René, dep. sort. (Conc.), FLANCKE Gabriel (Lemiriste)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. FLICHO Jean-Pierre (Un. Nat.), BIEBUYCK André (Rep.), DAROU Lucien (Soc.)
VALENCIENNES
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. COQUELLET Alfred (Un. Nat.), FOURÉS Gérard (Rep. Soc.), RAUX Lucien (Com.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DAVAINES Jules (Rép.), MUSMEAUX Arthur (Com.)
TROISIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DEWEZ, dep. sort. (Com.), MACAREZ Charles (Fed. rep.)
PAS-DE-CALAIS
ARRAS
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. DE DIEBACH, dep. sort. (Un. nat.), LOUIS René (Soc.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. DE VILLERS (Front nat.), GAUDET Abel (Rad. soc.)
BETHUNE
PREMIERE CIRCONSCRIPTION
MM. DECROIX Octave (Conc. rep.), TELLIER, anc. dep. (Soc.)
DEUXIEME CIRCONSCRIPTION
MM. REVILLION Albert (P. D. F.), SION Paul (Soc.)
TROISIEME CIRCONSCRIPTION
MM. MARS Alfred, dep. sort. (Soc.), WAGNER Paul (P. D. F.)
QUATRIEME CIRCONSCRIPTION
MM. APPORCHEAUX, dep. sort. (Un. Nat.), CADOT Henri, anc. sénat. (Soc.)

14 juillet. Voter pour le candidat du Rassemblement Populaire. Le secrétaire: Montreuil.

POUR LE VOTE FAMILIAL

Un communiqué de la Fédération Familiale du Nord
On nous communique:
La Fédération Familiale du Nord de la France a demandé aux candidats aux élections législatives, de vouloir bien se prononcer de façon définitive, sur le point de savoir s'ils étaient, ou non, favorables au principe du Vote Familial, étant entendu que toutes réponses à ce sujet, sous quelque forme que ce soit, seraient considérées comme réponse négative.

APRES LE PREMIER TOUR

L'ELECTION DE SARTENE

M. de Rocca Serra est proclamé élu
Ajaccio, 30. — La Commission de recensement des votes, qui a terminé ce matin à 5 h. 30, l'examen des opérations électorales, a proclamé élu M. de Rocca Serra, d. s. R. G., 4.229 voix. ELU: Benedetto, médecin, R. P. S., 1.961; Luciani, médecin, conc. gen., R.R.S., 973; Quilichini, maire de Sartene, R.R.S., 579; Sustin, conc. gen. R.R.S., 579; Leccia, officier en retraite, R.S., 255; Leandri, instituteur, comm., 88.

DEUX BALLOTTAGES A LA MARTINIQUE

Paris, 30. — Les informations parvenues au ministère des Colonies font connaître qu'il y a eu ballottage dans les deux circonscriptions de la Martinique. Dans la première circonscription, ont obtenu: M. Severe, a. dep., R.R.S., 5.458 voix; M. G. Ferola, R., 1.355 voix. Dans la deuxième circonscription: M. Lagrosillière, d. s. R., arrive en tête avec 6.119 voix.

M. GUERNUT SE PRESENTAIT A NIORT

Paris, 30. — Avant la clôture légale des déclarations de candidature, M. Guernut, ministre de l'Éducation nationale, a fait acte de candidat dans la 1re circonscription de Niort (Deux-Sèvres). Toutefois, M. Guernut n'a pris aucune décision définitive que dans la journée, en raison de la complexité de la situation électorale.

LES DECISIONS DE LA FEDERATION SOCIALISTE DU RHONE

Lyon, 30. — La Fédération socialiste du Rhône, réunie hier soir, a décidé de retirer son candidat dans la 7e circonscription (7e arrondissement), en faveur de M. Grammont, industriel Radical-Socialiste.

M. GARCHERY CROIT QU'IL Y AURA 250 DEPUTES D'EXTREME-GAUCHE

Paris, 30. — M. Garchery, député du 12e arrondissement, l'un des principaux dirigeants du P.U.F., l'Union Proletarienne (Pupistes) a indiqué ce matin, dans les couloirs du Palais-Bourbon, qu'il se propose d'appliquer le programme de cette formation électorale et à prendre les initiatives nécessaires à cet effet.

LA MANIFESTATION FEMINISTE D'HIER A LILLE

L'autocar passa d'abord à Wazemmes, puis dans le centre à la gare, à Saint-Sauveur et à Piva. A plusieurs endroits il s'arrêta et les propagandistes en descendirent pour se répartir en groupes qui distribuèrent un journal, « Le Nord Féministe ». La première page de ce journal, formant tract, affirmait que les femmes, travailleuses, ménagères mères de famille, républicaines et pacifistes, pouvaient exiger et devaient obtenir:

AU PAYS DE LA FRAYEUR

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Huit jours plus tard, le mari qui ne pouvait supporter un tel désastre, se suicida à son tour, laissant derrière lui neuf enfants!
Ainsi apparaît ce premier et douloureux drame suscité par la vengeance des fraudeurs.
Depuis cette affaire, d'autres actes se sont manifestés dans le pays et se manifestent toujours.
C'est ainsi qu'une haute personnalité curatale d'Illes a été dénoncée comme ayant caché dans une meule lui appartenant, un stock d'une vingtaine de kilos de tabac. Le contrôleur des Contributions...

UN COUP POUR RIEN

Nous ne multiplierons pas outre mesure les faits constatés, mais il en est d'autres encore que nous citerons pourtant.
Une personne de Wieros dont on connaît parfaitement la loyauté et l'honnêteté foncière, découvrit, elle-même, un matin, dissimulé à l'extrémité de son jardin, un sac contenant, parmi d'autres choses, une machine à couper le tabac. Immédiatement, cette personne se rendit auprès du contrôleur des Contributions indirectes pour déclarer spontanément la trouvaille. Le fonctionnaire se rendit sur les lieux où était caché le dépôt et ouvrit une enquête.

DE PLUS EN PLUS FORT

Actuellement encore une enquête ouverte il y a un mois, est, croyons-nous, savoir, à l'instruction, et d'un brave père de famille de cinq enfants: M. DESCAMPS, d'Illes (42 ans), éleveur vraisemblablement commerçant devant le Tribunal correctionnel.
Le 24 mars dernier, vers 16 heures,

L'AFFAIRE GEORGES PETIT A LA COUR DE DOUAI

Petit: la première pour abus de confiance et escroquerie, la seconde pour infraction à la loi sur les lotissements. M. Petit bénéficia d'un non-lieu pour l'abus de confiance.
Le 2 juillet 1935, la partie civile demandait au tribunal de Lille, estimant qu'il y avait un rapport sur tout le dossier, plus tard, il trouva son père de nouveau poursuivi et l'infraction, de joindre les deux affaires. Cette jonction fut refusée. Par la suite, la Cour d'appel décida de joindre.

LES DEBATS

L'audience fut ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. le conseiller Mage, entouré de MM. les conseillers Monmousseur et Baizès.
Le siège du ministère public était occupé par M. l'avocat général Bousquet. M. le Président Mage entreprit aussitôt la lecture de son rapport. Il parla durant cinq heures, son exposé étant coupé d'une interruption de 12 à 14 heures pour le déjeuner.

Deux chefs d'inculpation

Le 1er mars 1934, deux informations étaient ouvertes contre M. Georges Petit: la première pour abus de confiance et escroquerie, la seconde pour infraction à la loi sur les lotissements. M. Petit bénéficia d'un non-lieu pour l'abus de confiance.
Le 2 juillet 1935, la partie civile demandait au tribunal de Lille, estimant qu'il y avait un rapport sur tout le dossier, plus tard, il trouva son père de nouveau poursuivi et l'infraction, de joindre les deux affaires. Cette jonction fut refusée. Par la suite, la Cour d'appel décida de joindre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIEGLE »

Lucien Colin eut une jeunesse sans histoire. Depuis le mariage de sa sœur, il vivait avec son père, qui faisait le ménage. L'un ou l'autre étaient chômeurs. Ils effectuaient pourtant, quand l'occasion se présentait, des travaux saisonniers. Tous deux buvaient comme quatre.
Le Président. — Quand avez-vous commencé à boire?
L'accusé. — Lorsque je suis revenu du régiment.
— Mais vous étiez chômeur, vous n'aviez pas d'argent!
Je me souviens un coup de main à des camarades qui me payaient le coup.

RHUM ST JAMES
Pris après le repas
Alimentation STOMACHIQUE
DIGESTIF
STIMULANT
"St James, se prescrivait au pays des Antilles est le Rhum d'origine des premiers Rhums de France"

UN FILS BRUTAL DEVANT LES JURÉS DU NORD

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)
Ils n'étaient pas toujours d'accord, papa et maman, mais ils avaient un égal penchant pour l'ivrognerie et le même goût pour son vin et le Wazemmes. Ils ne faisaient pas une éneuvaine, mais ils observaient un vrai régime, sans tenir compte du « carême » ou du « ramadan ». Chaque fois que l'argent ne manquait plus, ils allaient acheter le « litre de rouge » ou la « pinte de goutte » qu'on vendait jusqu'à la lie et sans tarder.

UNE DISPUTE

Dans la soirée du 29 octobre dernier, ayant liquidé la « cave », le père commença à se faire chercher un nouveau litre de vin.
Le fils refusa de se rendre chez l'épicier. Une dispute éclata et Lucien Colin porta une gifflée formidable à son père. Celui-ci tomba de sa chaise, s'affala sur les carreaux et resta étendu sur le côté droit.
Dépourvu de cigarettes, Lucien Colin alla en chercher, non sans avoir placé son père sur un lit, après quoi il abandonna le vieil homme à son triste sort. Colin n'entra chez lui qu'une heure plus tard, il trouva son père de nouveau par terre. L'homme était tombé de son lit, il gisait à côté d'une tache de sang qui s'était échappé par les oreilles.
Le fils, en entendant ronfler le père, celui-ci avait, en effet, le sommeil bruyant quand il avait bu plus qu'il ne fallait.
Lucien Colin recoucha son père, il lava les carreaux tachés et il ne songea même pas à faire venir le médecin.
Le lendemain, Josephine Vallée, sœur de Colin, rentra par hasard visite à son père. Elle remarqua qu'il avait l'œil gauche tuméfié. Elle n'en fut d'ailleurs pas autrement étonnée, car après avoir bu, le père ne manquait jamais de se blesser.

LA MORT DE L'IVROGNE

Deux jours plus tard, Lucien Colin commença à éprouver quelque inquiétude à l'égard de son père. Il eut l'idée, pour le ramener, de se servir d'éther et d'alcool de menthe et, pour se procurer, il s'en fut chez un cabaretier, Mme Lélu. Celle-ci en était dépourvue et elle conseilla à Colin de frictionner son père avec du vinaigre.
Ce traitement n'empêcha point le malheureux de succomber dans la même journée.

UNE HÉMORRAGIE CONSÉCUTIVE À UNE FRACTURE DU CRÂNE

Le mort était due à une abondante hémorragie consécutive à une fracture de la base du crâne, vraisemblablement causée par une chute violente, l'état de la victime ayant pu alourdir la chute et l'aggraver.
Cependant, l'accusé fait valoir pour sa défense que, dans sa seconde chute, le vieillard avait pu tomber sur un seuil à charbon placé près du lit.
Un accusé naïf
Lucien Colin est le type du paysan qui n'a jamais sorti de son village et qui, pourtant, n'a pas l'air de s'émouvoir. Est-ce naïveté ou habileté? Il expose le fait comme le ferait un gamin qui ne serait pas trop vicieux.
Au physique, il a l'aspect d'un jeune valet de ferme, au visage rose, aux cheveux blonds, au regard assuré et à l'attitude gauche.

LA VIE DE DEUX IVROGNES

Lucien Colin eut une jeunesse sans histoire. Depuis le mariage de sa sœur, il vivait avec son père, qui faisait le ménage. L'un ou l'autre étaient chômeurs. Ils effectuaient pourtant, quand l'occasion se présentait, des travaux saisonniers. Tous deux buvaient comme quatre.
Le Président. — Quand avez-vous commencé à boire?
L'accusé. — Lorsque je suis revenu du régiment.
— Mais vous étiez chômeur, vous n'aviez pas d'argent!
Je me souviens un coup de main à des camarades qui me payaient le coup.

LES TÉMOINS

M. le maréchal des logis-chef de gendarmerie ROUSSEL expose les résultats de son enquête.
M. Augustin COLIN est l'oncle de la victime. Celle-ci, quand elle se saoulait, nous apprend-il, prenait les habitudes du loup et restait jusqu'à trois jours dans son lit.
Il rencontra la victime quelques moments avant la gifflée fatale.
— Et vous avez remarqué, coupe le Président, qu'il y avait eu du vent dans les vêtements?
M. Colin n'apprend les faits qu'après la mort de son neveu, bien qu'il fut son voisin, ce qui lui permet d'affirmer que père et fils s'entendaient à merveille.
« L'inculpé n'est pas machant, dit-il, c'est un gosse », et M. Colin de revenir sur ses déclarations pour amoindrir les faits, ce qui lui valut un rappel-de l'avocat général.
« N'écrivez-vous point Normand? », lui demanda aussi le Président.
Mmes LELEU et PATOUX nous apprennent la consommation en vins des Colin et de BORRIAUX, précise que lorsqu'il acheta un paquet de cigarettes, l'accusé n'était point tout à fait ivre.
Le sœur de l'inculpé, Mlle VALLEE, affirme que son père et son frère s'entendaient bien, mais qu'ils se querelaient parfois.
M. le docteur TIMAL estime que la mort a pu être provoquée par la première ou la seconde chute.

LE VERDICT

L'accusation est soutenue par M. l'avocat général DUBOIS qui réclame une peine de réclusion. M. Dupuis, faisant valoir qu'on ne sait pas quelle chute a entraîné la mort, plaide l'acquiescement.
Lucien Colin est condamné à 18 mois de prison. — J. D.



Les quatre principaux témoins: on voit de gauche à droite: Mmes BORRIAUX, VALLEE, sœur de l'accusé, PATOUX et LELEU.